DEPARTEMENT
DES YVELINES

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Lave

Siège: Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU** 

15 mars 2023 PUBLIE LE : 0 3 AVR. 2023

Délibération n°230315-1 : Budget primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars à vingt et un heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le neuf mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

#### **SEANCE DU 15 MARS 2023**

#### **PRESENTS**

L'ETANG-LA-VILLE Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE

**LE PECQ** Raphaël DOAN, DELEGUE TITULAIRE

**LE PORT-MARLY** Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE

Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT

**LOUVECIENNES** Isabelle DE TONQUEDEC, DELEGUEE TITULAIRE

Murielle CHARLES-BERETTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE

Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Arnaud PERICARD, PRESIDENT

#### **ABSENTS EXCUSES**

CHAMBOURCY Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT

**L'ETANG-LA-VILLE LE PORT-MARLY**Olivia FOUCAUD-ROYER, DELEGUEE SUPPLEANTE
François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE

Romaric LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES Christine MERCURI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : CHAMBOURCY

#### Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'Unilys Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Responsable du SIA

Monsieur Baptiste MARQUES, Directeur des affaires juridiques, de la commande publique et des assemblées d'Unilys

Nombre de communes		8
QUORUM		9
<u>Délégués présents</u>		11
<u>Pouvoirs</u>		1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	1	12

**OBJET**: BUDGET PRIMITIF 2023

**RAPPORTEUR**: Monsieur SOUCARET, Vice-président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L.5211-36 et L. 5212-18 et suivants ;

**VU** l'article R. 5212-1-1 du Code général des collectivités territoriales fixant le vote du budget par nature ;

**VU** la délibération n° 150223-3 du 15 Février 2023 approuvant le rapport d'orientation budgétaire ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye ;

**CONSIDERANT** le budget primitif de l'exercice 2022, qui s'établit ainsi :

SECTION D'EXPLOITATION : 671 081,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 331 000,00 €

SOIT UN BUDGET GLOBAL DE : 2 002 081,00 €

#### LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOPTE** le budget primitif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye de l'exercice 2023, annexé à la présente délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 0 3 AVR. 2023

Transmis en Préfecture et affiché le 0 3 AVR. 2023

Pour Extrait Conforme

Benoit Burgaud

Secrétaire de séance

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

## SIA

## BUDGET PRINITIF & 23

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20230403-230315-1-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023

# Comité Syndical - REUNION DU mercredi 15 mars 2023 à 21:00

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
		BOURCY	
	400	QUEUX	
	L'ETANO	G-LA-VILLE	to the (found)
Claude	1	L 182	10 (pound)
CAROCEL	le 19	1- 100 - 100	0 -
Jean-Jacques	2 A_	16	d
LACHETEAU	1		
	LE	PECQ	
Raphaell -			
'DOAN -			
	1		
	) LE POI	RT-MARLY	
Rodolphe			
SOUCARET			
Nicole			32-869 978 6990 A 173 699 C. 38 62 C. 750 C. 36 C. 750 C.
GAUTIER			
	LOUVI	CIENNES	
I sabelle			
DE TONQUEDEC	100		
Muricle	MARIA		, (
CHARLEG-BERETTI	MSK		(1
	MARE	IL-MARLY	
Jean - Bernard			Mail
Bisson			/ John /
Laurence	Mrs Scall	Paris	100
ROUSSEAU	9	Rousseau 1	Mourbeal
	MARL	Y-LE-ROI	
Benat BURGAUD	1		
Jean-luc -			
CAGNIERE			
	SAINT,-GER	MAIN-EN-LAYE	
Armand	aud 1	seroud and	
PERICARD	Cur f		
	7		
	000		



#### **POUVOIR**

Je soussigné(e), <u>Claude</u> CABOCA, Délégué(e) du Syndic	at
intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-e	n-
Laye (S.I.A.R.S.G.L.), donne pouvoir à J. LACHETER., ou à défaut,	à
, à l'effet de me représenter en tant que de besoin	
Comité de ce Syndicat qui se tiendra le mercredi 15 mars 2023 et de voter,	
mes lieu et place, les différentes délibérations figurant à l'ordre du jour.	

A,  $\angle 2\sqrt{5}$ Le  $\sqrt{5/03/23}$ 

Signature

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20230403-230315-1-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023

Numéro SIRET 25780133200012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat Intercommunal d'Assainissement comprenant une commune de 3500 hab et plus S.I.A.

POSTE COMPTABLE DE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

#### **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

## **Budget primitif**

BUDGET: S.I.A. (2)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20230403-230315-1-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023

27

## I - Informations générales

8	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	1/
A - Eléments du bilan	g Oliv
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes  A2. Méthodos utilisées pour les amortissements	Sans Objet Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Depenses  A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	· ·
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitati	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investisse	•
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	20
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la rég	ie 25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	26
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

		ION GENERALE DU BUDGE JE D'ENSEMBLE	Accusé de réception en préfecture 078-257801392-20230403-230315-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 A1			
<u>Re</u>		EXPLOITATION	Bate de récopiton préfereure : 85/0-#2628			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	671 081,00	671 081,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 0,00			
S	<u>S   0,00                                </u>					
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	671 081,00	671 081,00			
_	_	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 331 000,00	1 331 000,00			
<del></del>	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)			
S		_	_			
ľ	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 331 000,00	1 331 000,00			
		TOTAL				
i	TOTAL DU BUDGET (3)	2 002 081,00	2 002 081,00			

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

#### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Accusé de réception en préfectu SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

070-257001332-20230403-230315-1-E Date de télétransmission : 03/04/2023

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	534 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	204 300,00	0,00	203 178,00	203 178,00	203 178,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 570,00	0,00	17 903,00	17 903,00	17 903,00
T	otal des dépenses de gestion des services	755 870,00	0,00	671 081,00	671 081,00	671 081,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 637 631,45	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	39 430,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	2 432 931,45	0,00	671 081,00	671 081,00	671 081,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	043 Opérat° ordre intérieur de la section (6)			0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 432 931,45	0,00	671 081,00	671 081,00	671 081,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 671 081,00

#### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	866 300,00	0,00	671 079,00	671 079,00	671 079,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2,00	2,00	2,00
-	Total des recettes de gestion des services	866 300,00	0,00	671 081,00	671 081,00	671 081,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	866 300,00	0,00	671 081,00	671 081,00	671 081,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	866 300,00	0,00	671 081,00	671 081,00	671 081,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 671 081,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES Accusé de réception en préfecture 970-257001332-20230-403-230315-1-E Date de télétransmission : 03/04/2023

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT** 

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	4 675 000,00	0,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	4 675 000,00	0,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 675 000,00	0,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 331 000,00

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

			TILO D IIIVLOI			ĭ
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	562 199,82	0,00	0.00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	562 199,82	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	4 675 000,00	0,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 237 199,82	0,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

#### S.I.A. - S.I.A. - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert	0,00		0,00	0,00	0,00	<b> </b>
041	entre sections (4) Opérations	0,00			Accusé de réception en préf 078-257801332-20230403-2 Date de télétransmission : 0 Date de réception préfecture	30315-1-DE	
041	patrimoniales (4)	0,00		0,00	Date de réception préfecture	: 03/04/2023 0,00	
	des recettes d'ordre l'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	5 237 199,82	0,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00	1

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Accusé de réception en préfectu **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

078-257801332-20230403-230315-1-E Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/20

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	450 000,00		450 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	203 178,00		203 178,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 903,00		17 903,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	671 081,00	0,00	671 081,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

671 081,00 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0.00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0.00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0.00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	1 331 000,00	0,00	1 331 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 331 000,00	0,00	1 331 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 331 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	: I
BALANCE GENERALE DU BUDGET	Date de télétransmission : 03/04/2	023 <b>B2</b>
	Date de reception prefecture : 05/0	14/2023

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	671 079,00		671 079,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00		2,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	671 081,00	0,00	671 081,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 671 081,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	1 331 000,00	0,00	1 331 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 331 000,00	0,00	1 331 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 331 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES		D23 A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Propositi budget précédent (2) nouvelle:		Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	534 000,00	450 000,00	450 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 700,00	1 700,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	220,00	200,00	200,00
61523	Entretien, réparations réseaux	120 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 050,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	20 000,00	7 500,00	7 500,00
617	Etudes et recherches Divers	10 000,00	100 000,00	100 000,00
618 6226	Honoraires	1 000,00 30 000,00	10 000,00 30 000,00	10 000,00 30 000,00
6228	Divers	286 530,00	247 400,00	247 400,00
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 600,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	700,00	700,00
62878	Remb. frais à des tiers	40 000,00	40 000,00	40 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	204 300,00	203 178,00	203 178,00
6218	Autre personnel extérieur	146 300,00	149 000,00	149 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00	48,00	48,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	660,00	680,00	680,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	120,00	150,00	150,00
6411	Salaires, appointements, commissions	24 900,00	22 700,00	22 700,00
6413	Primes et gratifications	2 100,00	1 900,00	1 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	15 000,00	14 300,00	14 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 800,00	12 000,00	12 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 700,00	1 650,00	1 650,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	270,00	250,00	250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	300,00	300,00
648	Autres charges de personnel	1 200,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 570,00	17 903,00	17 903,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	50,00	50,00	50,00
6518	Autres Indemnités élus	250,00 14 300,00	300,00	300,00
6531 6533	Cotisations de retraite élus	950,00	14 500,00 950,00	14 500,00 950,00
6534	Cotis sécurité sociale élus - part pat.	2 010,00	2 100,00	2 100,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	3,00	3,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	755 870,00	671 081,00	671 081,00
IOIAL	= (011 + 012 + 014 + 65)	733 070,00	071 001,00	071 001,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 637 631,45	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	71 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 566 631,45	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	39 430,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 432 931,45	671 081,00	671 081,00
	= a + b + c + d + e + f	= 102 00 1, 10	0.1.00.,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
0.40	D'INVESTISSEMENT			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TC-1</b> :	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
-	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 432 931,45	671 081,00	671 081,00

	<u>'</u>
RESTES A REALISER N-1 (13	3) 0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13	3) 0,00

#### S.I.A. - S.I.A. - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions Accusé de réception en p (1704:velles 43)23040; Date de télétransmission, Date de réception préfectu	8-230315-1-DE 03/04/2023	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			671 081,00	

Détail du calcul des ICNF au compte 66112 (8)

Detail du Calcul des ICNE au Compte 66112 (6)			
Montant des ICNE de l'exercice	0,00		
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00		
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	Ш
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	Date de télétransmission : 03/04/2023	A2
	Date de reception prefecture : 03/04/2023	•

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	866 300,00	671 079,00	671 079,00
7084 70876	Mise à disposition de personnel facturée Remb. frais par le GFP de rattachement	221 300,00 645 000,00	220 729,00 450 350,00	220 729,00 450 350,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,00	2,00
7588	Autres	0,00	2,00	2,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	866 300,00	671 081,00	671 081,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	866 300,00	671 081,00	671 081,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	866 300,00	671 081,00	671 081,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	671 081,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE	Date de télétransmission : 03/04/2	023 <b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	00,0
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
45811	DEPENSES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY (6)	215 000,00	0,00	0,00
45812	DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ (6)	4 200 000,00	659 000,00	659 000,00
45813	DEPENSES OPERATION TVX POSTE FONDERIE (6)	260 000,00	371 000,00	371 000,00
45815	TVX BASSIN GRANDCHAMPS (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
45816	DEPENSES ACQUISITION MATERIELS (6)	0,00	1 000,00	1 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	4 675 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 675 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 675 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 331 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	Accusé de réception en préfecture	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	Date de télétransmission : 03/04/202	3 <b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	562 199,82	0,00	0,00
1068	Autres réserves	562 199,82	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	562 199,82	0,00	0,00
45821	RECETTES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY (5)	215 000,00	0,00	0,00
45822	RECETTES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ (5)	4 200 000,00	659 000,00	659 000,00
45823	RECETTES OPERATION TVX POSTE FONDERIE (5)	260 000,00	371 000,00	371 000,00
45825	TVX BASSIN GRANDCHAMPS (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
45826	RECETTES ACQUISITION MATERIEL (5)	0,00	1 000,00	1 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	4 675 000,00	1 331 000,00	1 331 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 237 199,82	1 331 000,00	1 331 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 237 199,82	1 331 000,00	1 331 000,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 331 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	- 1 0-	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN	Date de télétransmission : 03/04/2	023 <b>B3</b>	
	<del></del>	<del></del>	•

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20230403-230315-1-	DE <b>IV</b>	
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPEN	\$ES	A4.1	l

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20230403-230315-1-	DE <b>IV</b>	
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECET	TES .	A4.2	

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (6)	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

	Accusé de réception en préfecture
	Date de télétransmission 03/04/2023 V
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

## A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1 Intitulé de l'opération : DEPENSES	Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY RECETTES OPERATION Date de la délibération  TVX BASSIN PORT MARLY					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	5 313,17	0,00	0,00	0,00		
4581 DEPENSES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY (5)	5 313,17	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a - c)	5 313,17	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)	5 313,17	0,00	0,00	0,00		
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
4582 Financement par d'autres tiers (7)	5 313,17	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	5 313,17	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 2 Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ RECETTES				
	OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ	-		-
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 555 979.92	0,00	659 000,00	659 000,00
4581 DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ (5)	3 555 979,92	0,00	659 000,00	•
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	3 555 979,92	0,00	659 000,00	659 000,00
RECETTES (b)	3 555 979,92	0,00	659 000,00	659 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	3 555 979,92	0,00	659 000,00	659 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ RECETTES  OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ			078-257801332-2023 Date de télétransmiss Date de réception pré	<b>Date 308 15 1 delibération:</b> sion:03/04/2023 sfecture:03/04/2023
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		3 555 979,92	0,00	659 000,00	659 000,00

N° opération : 3 Intitulé de l'opération : DEPENSES C	Date de la délibération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	43 204,20	0,00	371 000,00	371 000,00
4581 DEPENSES OPERATION TVX POSTE FONDERIE (5)	43 204,20	0,00	371 000,00	371 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 204,20	0,00	371 000,00	371 000,00
RECETTES (b)	43 204,20	0,00	371 000,00	371 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	43 204,20	0,00	371 000,00	371 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	43 204,20	0,00	371 000,00	371 000,00

N° opération : 5 Intitulé de l'opération : DEPENSES TVX BA	Intitulé de l'opération : DEPENSES TVX BASSIN GRANDCHAMPS RECETTES TVX BASSIN				
GRANDCHAMPS					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
4581 TVX BASSIN GRANDCHAMPS (5)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

	Intitulé de l'opération : DEPENSES TVX BASSIN GRANDCHAMPS RECETTES TVX BASSIN  GRANDCHAMPS  DE			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00

N° opération : 6 Intitulé de l'opération : DEPENSES ACQUISITION	Intitulé de l'opération : DEPENSES ACQUISITION MATERIELS RECETTES ACQUISITION MATERIEL Date de					
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)		
	réalisations cumulées		votés			
	au 01/01/N (2)					
DEPENSES (a)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		
4581 DEPENSES ACQUISITION MATERIELS (5)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture

UP-25/80/1332-20230403-230315-1-DE
Date de télétransmission : 08/04/2023

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TIFS POURVUS SUR EMPLOIS DGETAIRES EN ETPT (4)		
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Ingénieur	А	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	ccusé de réception en préfecture 78-257801332-20230403-230315-1-DE	
IV – ANNEXES	ate de réception préfecture <b>1</b> 03/04/2023	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1	

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	S SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT		TRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	Α	TECH	390,0	0,00	3-3-2°	CDD N
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) : 3-a° : article 3. 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT	Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/201 DE RÉCEPTION PRÉFECTURE : 03/04/201	
EMPLOYE PAR LA REGIE		

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV — ANNEXES Accusé de réception en préfecture	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  Date de télétransmission : 03/04/2023		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER 3/04/2023	C2	

## C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Unilys - HDV Saint-Germain-en-Laye (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
24/10/2018 - concession	SUEZ Eau France	SUEZ Eau France	Société par Actions Simplifiée	247 400,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,  $\ldots$  ).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture	
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 03/04/2023	. D
	Date de reception prefecture : 03/04/20	23

Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES:
Pour: 12
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 09/03/2023

Présenté par (1) Arnaud PERICARD, A Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye le 15/03/2023 (1) Arnaud PERICARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget Primitif 2023 A Saint-Germain-en-Laye, le 15/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BISSON Jean-Bernard	
BURGAUD Benoît	
CABOCEL Claude	
CHARLES-BERETTI Murielle	
DE TONQUEDEC Isabelle	
DOAN Raphaël	
GAGNIERE Jean-Luc	
GAUTHIER Nicole	
LACHETEAU Jean-Jacques	
PERICARD Arnaud	
ROUSSEAU Laurence	
SOUCARET Rodolphe	

Certifié exécutoire par (1) Arnaud PERICARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF 2023**

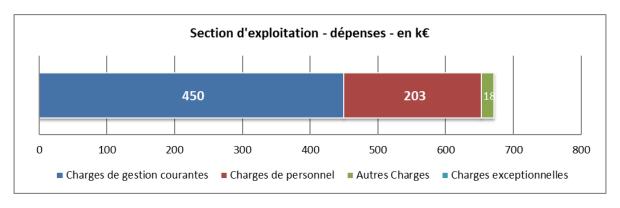
Le budget primitif, voté annuellement, constitue la prévision des dépenses et des recettes pour l'année. Le budget 2022 a été voté le 2 décembre 2021 par le comité syndical du SIA de Saint-Germain-en-Laye, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 15 Février 2023.

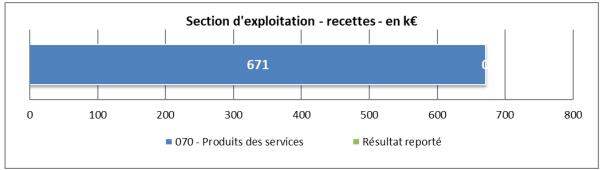
Le SIA est un syndicat à vocation unique dont l'objet est le transport des eaux pluviales et usées de son territoire.

#### I. Section d'exploitation

Le service public d'assainissement géré par le SIA de Saint-Germain-en-Laye fait l'objet d'un contrat de délégation de service public par lequel la société SUEZ se voit confier la gestion de ce service public. La rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat d'exploitation du service.

La section d'exploitation s'établit à 671 k€.





#### II. Section d'investissement

Le syndicat a lancé un schéma directeur d'assainissement en 2015 afin de faire un état des lieux de son réseau. Quatre scénarii de restructuration du réseau du syndicat ont été proposés, dans l'objectif de maîtriser la pollution rejetée en milieu naturel et de prévenir les risques de débordements et d'inondation.

Le scénario retenu par les élus du syndicat prévoit un programme de travaux d'envergure en quatre phases sur une période de 15 ans, pour un coût prévisionnel de 31 millions d'euros TTC.

La section d'investissement s'élève à 1 331 k€ et se présente de la manière suivante :

